

pour voir les images cliquez sur le lien ci-dessous
Regardez cet email dans votre navigateur

INFO LEGIO XXXIV La newsletter de la Société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault N° 350 du 19 février 2023



Les engagés

Les soignants, les gendarmes, les OPEX

Verbatim : "Le professeur Klouche est reconnu comme la pierre angulaire de la prise en charge des Covid graves au CHU de Montpellier. Vos qualités de clinicien, votre dévouement, votre proximité auprès des équipes soignantes et votre profond humanisme sont unanimement reconnus. Généreux, vous restez toujours disponible malgré la charge de travail, disponible pour tous, prêt à rendre service à tous, amis, collègues, internes, étudiants paramédicaux. Vous êtes ouvert à la discussion [...] mais vous restez profondément bienveillant. Le professeur Klouche est un pur intellectuel, d'une grande culture littéraire, spirituelle et d'histoire des religions [...] Ses qualités humaines, son dévouement pendant la crise du Covid ont conduit les équipes médicales et paramédicales de son service à demander une "proposition pour l'ordre national de la Légion d'honneur au titre de l'initiative citoyenne", la plus haute distinction de notre nation. Cette demande a été reprise et soutenue par l'Université."

Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier,
discours d'hommage lors de la remise de la Légion d'honneur au professeur Klouche,
Montpellier, faculté de Médecine, 17 février 2023

[en savoir plus](#)

Professeur Kada Klouche

Responsable du service Médecine Intensive et Réanimation - CHU de Montpellier



La pétition citoyenne : "le professeur Klouche s'est révélé durant les crises successives de la pandémie de SARS-COV-2 le maillon essentiel de la réponse de soins de réanimation. Entre mars 2020 et mai 2021 son unité de réanimation a pris en charge 364 patients, soit 80% de patients avec un Covid critique, en maintenant la cohésion et la motivation des équipes médicales et paramédicales." Malgré son investissement au sein du CHU et l'importance de la place prise par ce département durant la crise, et des résultats obtenus par ses équipes, le Professeur Klouche ne figure pas parmi les promotions successives de nominations dans l'ordre. Les équipes se rebellent, le milieu des soignants se mobilise et lance une pétition citoyenne, reprise et soutenue par le président Philippe Augé.

La pétition a été prise au sérieux, et le professeur Kada Klouche figure dans la promotion du 14 juillet 2022. L'injustice a été réparée. Vendredi soir dans l'amphithéâtre d'anatomie de la faculté de médecine archicomble, le professeur Klouche était reçu dans l'ordre devant les siens : sa famille, ses amis, ses proches, une longue lignée de doyens de médecine, la communauté des soignants et une représentation de la société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault. Bon nombre s'étaient déplacés de loin, de très loin. Justice était réparée.

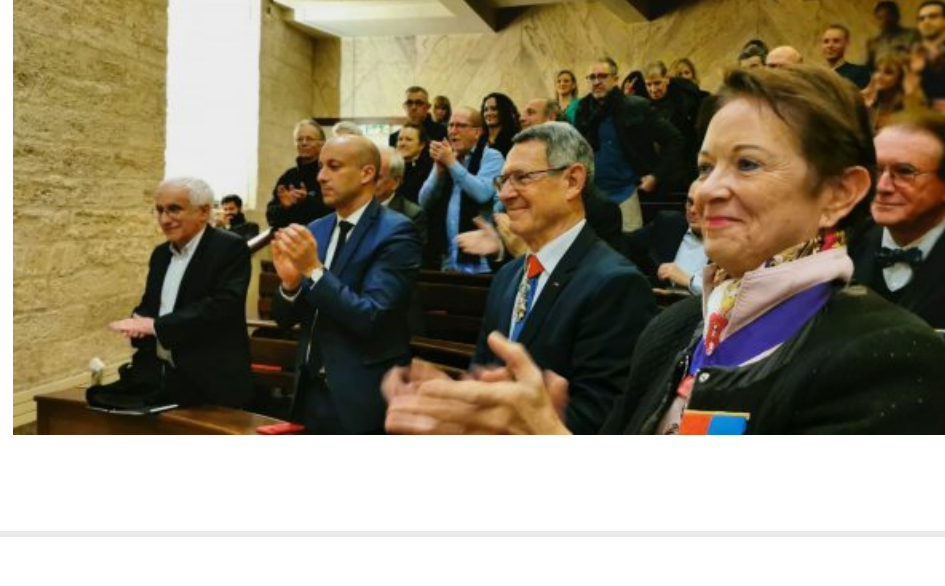


"Soigner, c'est secourir quelqu'un avec qui vous n'avez rien à voir : soigner, c'est partager la détresse avec quelqu'un avec qui vous n'avez rien à voir [...] je suis devant un défi énorme [...] maintenant que j'ai eu cette médaille, il faut que je la mérite !"

Merveilleux docteur Klouche, vous avez mis du baume sur certaines de nos plaies #valeurs, #mérite, #excellence, #entraide, #solidarité #Fraternité



La doyenne de la faculté de médecine nous accueille, à droite le professeur Jean-Paul Cristol (l'époux de Laurence, retenue à l'Assemblée nationale), l'ami depuis les premières années de la faculté. Doté d'une humilité et d'une énorme sensibilité, le docteur Klouche a un talent extraordinaire pour déclencher en permanence l'hilarité de l'amphithéâtre, mais derrière son humour caustique se dégage chaque fois un message profond, du grand art. Pour les remerciements au docteur Cristol ce fut délicieux : "nous sommes nés chacun sur une rive de la méditerranée [...] et nous sommes totalement opposés en politique [...] nous avons inventé le macronisme avant l'heure !"



Les héros de la Gendarmerie

Gardiens silencieux qui veillent et protègent

Verbatim : « Nous sommes là aujourd'hui pour célébrer les héros de la Gendarmerie, gardiens silencieux qui veillent et protègent sans cesse, qui ont parfois sacrifié leurs familles pour protéger les nôtres. [...] Derrière chaque héroïne, chaque héros de la Gendarmerie, il y a une famille héroïne, une conjointe, un conjoint, des parents, des enfants, déterminés à espérer parce qu'ils savent que vous veillez sur eux et sur nous tous »

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur. Photo gendarmerie nationale



16 février 2023, journée nationale d'hommage aux héros de la Gendarmerie morts dans l'exercice de leur fonction et ceux qui ont accompli des actes de bravoure l'an passé. À Montpellier le général de gendarmerie Eric-Pierre Molawa déposait la gerbe des ordres nationaux. Photo de gauche : le colonel Jean-Pierre Brisse portait le drapeau de la Légion d'honneur, le colonel Aurélien Manenc représentait le SDIS34. Ils sont entourés d'Elisabeth Brisse et du président de l'ANMONM34, Yvan Marcou.

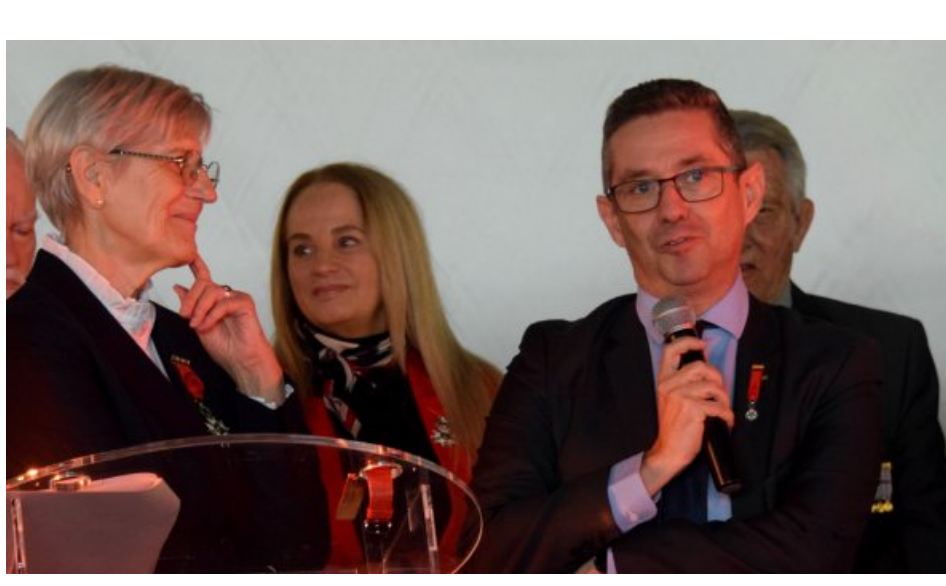


Le banquet de la Fraternité

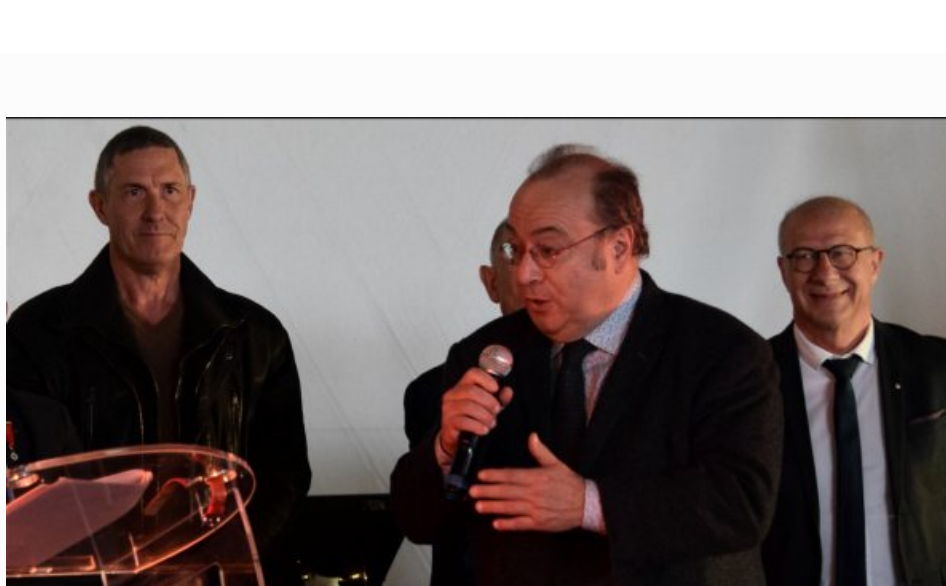
Les partenaires



Les partenaires et invités présents au banquet.



Les soutiens de nos actions envers les apprentis et étudiants agronomes (engagement citoyen) : Jérôme Despey, président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et Richard Banton, président de Groupama Montpellier, représentant Guilhem Vigroux, Groupama Hérault.



Le vice-président Jean-Louis Gély représente le département de l'Hérault (à g.), soutien des prix aux apprentis et de la mémoire, le fidèle colonel Aurélien Manenc le SDIS34 (à d.), soutien du volontariat.



La communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup soutient les prix aux apprentis et le rayonnement de l'Ordre et de la SMLH34 par la participation assidue à nos côtés du président Alain Barbe et du vice-président Antoine Martinez, en charge du développement économique, de l'attractivité du territoire, de l'emploi et de la formation (à gauche), Guy Lauret, maire de Vendargues (à droite). Les interactions entre la SMLH34 et la commune sont multiples : apprentis, mémoire, jeunesse, transmission.



Notre sociétaire et amie Clare Hart (à g.), vice-présidente de la métropole de Montpellier, premier soutien historique des prix aux apprentis. Pascal Chabert (à d.) représente la ville de Lunel, partenaire des prix aux apprentis. Pascal Chabert, ancien élu de la chambre des métiers, est notre conseiller "apprentissage", garant de la cohérence de nos projets avec les objectifs de la CMA34.



Nos fidèles soutiens du rayonnement de la SMLH34 et de l'Ordre. Guenola Ster (à g.), directrice générale du groupe STER Santé, présente la fondation Jean Ster "J...". La SMLH est portée par des valeurs d'entraide et de solidarité et s'engage au quotidien sur toutes sortes d'actions et notamment la mise à l'honneur de la jeunesse et l'apprentissage. Des valeurs communes avec la Fondation Jean Ster qui œuvre pour améliorer la santé des enfants et accompagner familles et aidants [...] La députée Laurence Cristol (à d.) en vraie soignante soutient la SMLH et ses membres par une présence permanente, et attentive à nos préoccupations.



Partenaire des prix aux apprentis : le club Zonta Marie de Montpellier. Le Zonta oeuvre en faveur de l'éducation des jeunes filles à travers le monde, l'amélioration de la condition des femmes, la sensibilisation à la violence faite aux jeunes filles et aux femmes [...] Tous les ans, un soin particulier est apporté au choix de l'apprentie qui sera parvenue par le Zonta, et notre sociétaire Katherine Piquet-Gauthier (3ème à partir de la gauche sur les deux photos) vaillamment bien à l'accompagnement de ces jeunes filles. La collaboration est exemplaire. Au Zonta les présidentes tournent très vite et chaque nouvelle veut apporter sa pierre à l'édifice. La jeune présidente Marion Polge (fouillant blanchet débordé de projets. Nous en entendrons parler !

Agenda

Année 2023

2-03	16 h	Cérémonie de clôture du séjour de cohésion du Service National Universel du centre de Palavas-les-Flots,
11-03	9 h 30	Montpellier, parc Suzanne Babut (parc Tastavin) Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme
13-03		SMLH-PARIS – Assemblée générale extraordinaire – modification de statuts
19-03	9 h	Sète – Cérémonie départementale - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
19-03	11 h 30	Montpellier -Stèle du Corum, Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
21-03	9 h	SMLH34-CMA34 - Les prix aux apprentis - jury
12-04		SMLH34-SDIS34 - Hommage au volontariat des sapeurs-pompiers
Avril		SMLH34 - Lunel CA de section-
Avril		SMLH34-FEMJSEA34 - Lunel organisation des trophées du Centenaire 2023-
24-04	9 h 30	Montpellier - Journées de commémoration du génocide arménien
30-04	9 h 30	Montpellier – Cité scolaire de la réussite Françoise Combe, Journée nationale de la Déportation
8-05	9 h 30	Montpellier – Peyrou, 78ème anniversaire du 8 mai 1945
10-05	11 h	Montpellier – Jardin de l'Hôtel de ville, stèle de l'abbé Grégoire, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
14-05	15 h	SMLH34-Montpellier - Les prix aux apprentis - remise des prix
27-05	9 h 30	Montpellier – Arceaux, Stèle de Jean Moulin, Journée nationale de la Résistance
8-06	9 h 30	Montpellier – parc Suzanne Babut-ex Tastavin), Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
18-06	9 h 30	Montpellier – square Bir Hakeim, Commémoration de l'appel historique du 18 juin 1940
23-06		SMLH-PARIS – Assemblée générale ordinaire
12-07	10 h	SMLH34 - Montpellier-Grammont – Comité de Montpellier, Assemblée annuelle
12-07	12 h	SMLH34 - Montpellier-Grammont – Section, Assemblée annuelle
12-07	19 h	SMLH34 - Montpellier-Grammont - Fête de l'été
13-07		Montpellier – Peyrou, Fête nationale
16-07	9 h	Montpellier – Jardins de l'Hôtel de ville, devant la plaque commémorative, cérémonie à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes de France »
27-08		Montpellier-Anniversaire de la libération de la Ville de Montpellier
9 h		Montpellier-Avenue de Lodève, hommage aux combattants de la Résistance
10 h 15		Montpellier - Villa des Rosiers, 6 rue de Castelnaud, Hommage aux victimes de la Gestapo
		Montpellier Déplacement en cortège vers la cité de la réussite, 4 rue du 81 ^{ème} RI
	11 h	Montpellier Cité scolaire de la réussite Françoise Combe, hommage aux victimes de la milice
	11 h 30 ?	Montpellier Lieu à déterminer, Cérémonie commémorative de la Libération de Montpellier
25-09	10 h 30	Montpellier – square Suzanne Babut, Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives
11-09	9 h 30	Montpellier – Peyrou, 105 ^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918
5-12		Journée d'hommage aux morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
	9 h	Sète – Théâtre de la mer, mémorial,
	11 h 30	Montpellier, USID, 311 avenue Masséna,

La semaine prochaine

Le banquet de la Fraternité (suite)

qui y était ? qui a gagné quoi ? qui a dansé ?



[Share](#) [Share](#) [Tweet](#) [Forward](#)